



Santé

La Communauté a décidé d'agir sur les questions de santé, en concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux.

Les objectifs

- Développer une stratégie de santé à l'échelle de l'agglomération pour renforcer l'offre de soins sur le territoire,
- Améliorer l'accès aux droits et aux soins,
- Mettre en place des actions de prévention santé auprès des populations fragiles (personnes âgées, handicapées, isolées...),
- Favoriser l'éducation à la santé des jeunes.

Les actions

En partenariat avec les acteurs locaux, la Communauté d'Agglomération travaille à développer des dispositifs d'accès aux droits et aux soins de santé. Elle relaie les campagnes nationales de prévention santé, organise tous les ans le forum santé. Toutes ces actions s'inscrivent dans un Contrat Local de Santé signé, en mars 2017, par la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé, l'État, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Santépôle.



Le Contrat Local Santé

Élaboré à partir d'un diagnostic local réalisé en 2016, le contrat local de santé (CLS), signé par la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale...

ALLER PLUS LOIN SUR LE SITE

➤ [Mon Agglo Ma Santé](#)



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30